

Messe traditionnelle au palais Altemps

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Brèves](#), [Informations](#), [Rome](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 4 décembre 2012

Depuis deux ans, le palais **Altemps**, l'un des édifices majeurs de la Renaissance romaine et siège d'une importante collection de sculptures antiques, abrite dans sa chapelle la messe selon la forme extraordinaire chaque dimanche à 11 h. À la demande de l'**Opera Familia Christi** qui en est à l'origine, cette messe ne fait d'ordinaire l'objet d'aucune publicité.

C'est donc une belle surprise que de la voir inscrite au programme du [festival de musique baroque Festina Lente](#) organisé du 18 novembre au 19 décembre au palais **Altemps** et dans l'église voisine de **Saint-Apollinaire**, aujourd'hui rattachée à l'**université pontificale de la Sainte-Croix (Opus Dei)**. Sur le dépliant officiel du pèlerinage, non seulement la célébration de la messe traditionnelle est mentionnée dans le texte de présentation du festival mais aussi explicitement spécifiée pour ce samedi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception.

La messe est à 11 h mais il est recommandé d'arriver en avance pour trouver son chemin et une place sur les bancs de la chapelle. Le soir, à 19 h, l'un des temps forts du festival sera l'interprétation de la messe **Hor le tue forze adopra** en l'église **Saint-Apollinaire**, du compositeur **Felice Anerio** (1560-1614), l'un des musiciens emblématiques des heures glorieuses du palais et de la famille **Altemps**. Comme toutes les autres œuvres jouées durant le festival, il s'agira de la première interprétation de cette messe à l'époque contemporaine. Comme l'entrée est gratuite, les amateurs ont intérêt, là encore, à arriver en avance.

Au-delà de l'importance musicale de cet événement romain, parrainé par le Président de la République italienne, on peut méditer sur la valeur culturelle accordée naturellement à la liturgie traditionnelle par les dirigeants du musée **Altemps** et les organisateurs du festival. Car si, grâce à **Benoît XVI**, la messe traditionnelle est de nouveau chez elle (du moins canoniquement) dans nos paroisses, rien n'interdit qu'elle le soit encore et toujours dans les lieux d'histoire et de culture...

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien
<http://www.riposte-catholique.fr>

